

**Procès-verbal de la réunion des membres du Conseil d'administration
de Mission Alpha International, tenue le 16 avril 2015 à 19h00 au
51, Place Charles-Le Moyne, PH107, Longueuil.**

Étaient présents : Stéphane Côté, Administrateur
Yves Dansereau, Président
Manon Limoges, Vice-Présidente
Céline Petitclerc, Secrétaire-trésorière

Était absent : Steeve Béland, Administrateur

I. Ouverture de la réunion

A l'exception d'un membre qui n'a pu être présent, tous les autres membres du CA étaient présents.

II. Nomination d'un président et d'une secrétaire de séance

Mme Limoges est nommé à titre de présidente de séance.

Mme Petitclerc est nommée à titre de secrétaire de séance.

Décision unanime

III. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition de l'ordre du jour.

Proposé : Mme Limoges

Secondé : M. Dansereau

Décision unanime

IV. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 novembre 2014

Proposition du procès-verbal du 29 novembre 2014.

Proposé : Mme Limoges

Secondé : M. Dansereau

Décision unanime

V. Adoption des états financiers pour l'année se terminant le 31/12/2014

Proposition des états financiers pour l'année se terminant le 31/12/2014.

Proposé : M. Dansereau

Secondé : Mme Limoges

Décision unanime

VI. Ajout au compte-rendu des activités de novembre 2014 – Volet évangélisation

Céline explique, qu'à chaque voyage, nous offrons aux membres des collectivités un message d'amour. Des copies de la 'Lettre du Père' ont été distribuées en novembre 2014. Cette activité, qui fut omise par erreur dans le compte-rendu des activités de novembre 2014, fera l'objet d'un ajout à ce compte-rendu.

Proposition de l'ajout au compte-rendu des activités de novembre 2014.

*Proposé : Mme Limoges
Secondé : M. Dansereau
Décision unanime*

VII. Compte-rendu – Activités du 25 mars au 1^{er} avril 2015

Après la lecture du compte-rendu, Mme Limoges propose les changements suivants :

Ajout du titre :

'Activités réalisées à Bella Vista'
(page 1 : dernier paragraphe)

Modification du paragraphe suivant :

45 lettres d'un message d'amour à l'occasion de la Fête des Pères ont été remises à la collectivité. (page 2 : 11^e paragraphe)

Suppressions des mentions suivantes concernant :

La reconstruction du bâtiment de l'Église du 8^e Refuge
(page 2 : 4 dernières lignes du 3^e paragraphe / page 3 : 1^{er} paragraphe)

La présentation que nous avons faite de notre Église 'ENV'
(page 2 : 5^e paragraphe)

La distribution alimentaire s'est tenue en marge d'une activité de l'Église. (page 2 : 10^e paragraphe)

L'expression 'génial !'. (page 2 : 8^e paragraphe)

Pasteur Arismendy nous a laissé savoir qu'ils avaient besoin de bibles en version espagnole (25).
(Page 2 : dernier paragraphe)

Décision unanime

M. Côté propose le changement suivant :

Ne pas spécifier la fonction de pasteur lorsqu'on cite le nom d'un Pasteur. Remplacer par l'appellation 'Monsieur'. (pages 2-3.)

Décision unanime

Mme Petitelerc nous informe qu'une erreur s'est glissée dans l'adresse de la nouvelle résidence. On devrait lire 'Los Cerros' et non 'Los Cuevas'. (page 3 : 4^e paragraphe)

VIII. Discussion concernant l'Église évangélique du 8^e Refuge, Bella Vista

Une série d'échanges ont pris place concernant la relation qu'une OSBL comme la nôtre et une entité religieuse peuvent avoir en tant que partenaire.

M. Côté propose que notre organisation utilise le bâtiment de l'Église afin de réaliser nos activités.

Mme Limoges propose que l'Église serve d'endroit de réunion et de distribution des denrées alimentaires.

Décision unanime

Mme Limoges indique que des améliorations locatives du bâtiment de l'Église pourraient être faites dans le but de réaliser nos programmes d'aide communautaire.

M. Dansereau nous informe que le fisc n'approuve pas les investissements sur des bâtiments/terrains dont les titres ne nous appartiennent pas. M. Dansereau va contacter le ministère du Revenu étant donné la complexité de ce dossier.

IX. Adresse permanente en R.D.

Mme Petitelerc nous communique la nouvelle adresse de la résidence :

Villa Descanso, Calle Lauren No. 10, Los Cerros de Sosua

M. Dansereau nous donne des détails concernant la nouvelle location. Après beaucoup de recherches, cette résidence fut sélectionnée. Elle est très bien localisée, soit 1 km de Sosua et environ 5 kms de Bella Vista.

Elle a plusieurs chambres (5) et salles de bain (3) et 1 grande cuisine. Cette résidence sera mise à la disposition de MAI afin d'accueillir des équipes de travail pendant la durée du bail d'un an.

M. Dansereau indique que le bail de l'ancien appartement (3 ½) a été annulé. Cet appartement ne permettait pas de recevoir des visiteurs. De plus, il y a souvent des pannes en eau et électricité dans l'immeuble.

Mme Petitclerc nous informe que le coût du bail pour la nouvelle résidence sera défrayé par elle et son mari.

M. Dansereau nous informe que MAI a maintenant un endroit pour bâtir des projets et que des missions pourront être accueillies avec un coût de participation défrayés par les bénévoles.

M. Côté nous explique qu'il y a des coûts afférents aux missions humanitaires. Pour 1 semaine, on évalue environ à : 600\$ (billet d'avion) + 50\$/jour (per diem pour la nourriture et les déplacements) + surplus (achat de matériel pour l'activité humanitaire) pour un total d'environ 1 300\$.

X. Planification des prochaines activités prévues en mai 2015

M. Dansereau annonce que lui et son épouse quitteront du 8 au 29 mai prochain.

Il explique les activités qui seront priorisées durant leur séjour :

- 1) Installation dans la nouvelle résidence
- 2) Programme alimentaire avec 3 volets :
 - . distribution alimentaire mensuelle régulière (durée : 7 jours)
 - . programme d'achats regroupés
 - . jardin communautaire

M. Dansereau donne des précisions sur la façon que se font les distributions alimentaires tant au niveau de la préparation, de la division des denrées, de l'emballage, etc. Également, il fait l'énumération des denrées alimentaires qui ont été distribuées lors de la dernière distribution (voir rapport remis au CA).

Il précise que cette distribution alimente les familles pendant 1 semaine seulement et que les 2 autres volets (programme d'achats regroupé et jardin communautaire) prennent la relève pour les 3 autres semaines du mois.

Il explique de quelle manière le programme d'achat regroupés permettra aux familles de réaliser des économies grâce à l'achat en volume de denrées alimentaires (ex : riz, huile).

En résumé, les achats se feront en grande quantité et le prix de vente sera établi à partir du prix payé + 15% qui sera versé au programme MEC (Mouvement d'Entraide Collectif). En fonction des économies évaluées à 23% , les familles seront en mesure de déposer la ½ de leurs économies dans un compte bancaire avec une participation financière à part égale de notre organisation.

Également, M. Dansereau explique que la création d'un jardin communautaire générera des économies additionnelles pour ces familles grâce aux récoltes qui en découleront. Parmi les produits cultivés, on y retrouvera en partie ceux offerts lors des distributions alimentaires (oignon, ail). Par conséquent, les coûts afférents pour réaliser la distribution alimentaire seront en décroissance.

Une carte de membre sera émise afin d'être offerte aux familles participantes au programme alimentaire. Elle pourrait coûter environ 3\$/an (100 PD).

M. Dansereau ajoute également qu'il pourrait y avoir des escomptes offerts pour ces familles sur d'autres achats éventuels.

M. Côté suggère qu'il y ait plus d'une distribution alimentaire durant le mois mais en moins grande quantité à la fois afin d'éviter que les familles en demandent davantage au risque de ne pas bénéficier le mois prochain d'une autre distribution alimentaire.

M. Côté explique la façon donc Vision Mondial présente ses activités humanitaires afin d'aider notre organisation à mieux documenter nos projets d'autant plus dans le cadre d'une levée de fonds.

M. Côté relate les débuts de la distribution alimentaire faite par ÉNV. Les bénéficiaires étaient principalement les gens de l'Église. Aujourd'hui, c'est totalement différent car la grande majorité des bénéficiaires ne sont pas des gens de l'Église.

Il précise qu'il faut y aller progressivement avec l'offre gratuite des denrées alimentaires car nous risquons de ne pas suffire à la demande surtout dans le contexte économique où nous nous trouvons.

Il suggère de commencer en ciblant un petit nombre de familles (ex : 10) en leur offrant la distribution, les achats regroupés et le jardin communautaire.

Une résolution a été adoptée le 29 novembre 2014 après avoir identifié comme étant prioritaires les 4 volets suivants : programmes d'achats regroupés, légalisation du statut des immigrants, création d'emploi et hygiène/propreté (nettoyage).

En fonction de toutes les considérations qui ont été apportées, Mme Limoges propose un amendement à la résolution du 29 novembre 2014, soit : La priorité pour 2015/16 sera le programme alimentaire avec ses 3 volets :

- 1) distribution alimentaire
- 2) programmes d'achats regroupés
- 3) jardin communautaire

Proposé : Mme Petitclerc

Secondé : M. Côté

Décision unanime.

XI. Campagne de financement 2015 : Relevez le défi 'Riz 10/7'

Mme Limoges explique qu'elle veut mettre sur pied un évènement et identifier un porte-parole pour notre organisation. Elle vise une activité en juin ou en septembre prochain en favorisant un souper-spaghetti. Elle va tenter d'obtenir une salle gratuitement. Son objectif est de 5 000\$. Elle nous informe qu'elle a une liste de noms potentiels pour porte-parole et qu'elle va faire des appels téléphoniques à compter de la semaine prochaine pour trouver ce porte-parole qu'elle préférerait d'origine haïtienne.

M. Côté suggère pour porte-parole l'ancien joueur de hockey de la LNH, M. Jocelyn Lemieux.

Mme Petitclerc suggère, qu'avant de le faire auprès des individus, de solliciter la communauté des affaires, principalement les entreprises canadiennes réalisant des profits en R.D. surtout pour le marché de la construction. Elle va obtenir une liste des exportateurs canadiens de la R.D.

XII. Outils promotionnels : Facebook et site internet

Dans un premier temps, un dépliant promotionnel nouvellement conçu a été présenté aux membres du CA.

Dans un deuxième temps, M. Dansereau présente les nouveaux outils de promotion qu'il a conçus pour le web. Il nous informe qu'une page Facebook contenant des photos de nos réalisations a été créée pour notre organisation en vue d'inviter tous nos contacts à la visualiser. Il ajoute qu'un lien menant à notre site internet est disponible à partir de Facebook. Également, il nous informe que Paypal sera disponible sur notre site, qui est actuellement en construction, afin de permettre les dons en ligne.

XIII. Exigences du Registre des entreprises du Québec pour un changement de nom

Si besoin est, le nom de notre organisation et les objets de la charte seront revus en 2016.

Décision unanime.

XIV. Date et lieu de la prochaine

Après le retour de la R.D. des 2 membres du CA (date et lieu à confirmer).

XV. Clôture de la séance

La réunion se termine à 21h00.

Proposé : M. Dansereau

Secondé : M. Côté

Décision unanime.

Céline Petitclerc, secrétaire de séance

CONFIDENTIEL